



EN LIGNE

MIGRATION DE TRAVAIL

COURS EN LIGNE SUR L'EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE AUX TRAVAILLEURS MIGRANTS, AUX RÉFUGIÉS ET À LEURS FAMILLES

23 OCTOBRE – 1 DÉCEMBRE 2023

 6 SEMAINES, 60 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



issa



Centre international de formation

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

PERSPECTIVE GLOBALE

Une approche orientée vers l'action et hautement participative sera utilisée, une attention particulière étant accordée au partage des expériences internationales en vue de leur adaptation et de leur application pratique. Une attention particulière sera accordée à la présentation de « bonnes pratiques » à travers des études de cas reflétant les expériences déjà acquises au niveau local et international.

APPRENTISSAGE EN LIGNE INTÉGRÉ

Une expérience d'apprentissage en ligne innovante combinant des modules à rythme libre, des webinaires et des discussions, des études de cas, des débats sur des forums, des exercices de jeux de rôle et des travaux de groupe à l'aide de méthodes et de technologies d'apprentissage modernes.

TROIS PHASES

L'apprentissage commence à votre propre rythme, se poursuit par des sessions « en temps réel » de haute qualité et engageantes et se termine par un devoir individuel.

APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

Des praticiens de différentes régions du monde et de différents horizons se joindront à l'e-learning pour partager avec les participants leur expérience concrète et leurs actions sur la manière d'établir des pratiques de recrutement équitables.

POURQUOI CETTE FORMATION?

Bien que les 169 millions de travailleurs migrants des 281 millions de migrants internationaux dans le monde contribuent pleinement à l'économie de leur pays d'accueil et de leur pays d'origine, les travailleurs migrants sont souvent exclus de la couverture de la protection sociale. Comparés aux nationaux qui travaillent toute leur vie dans un même pays, les travailleurs migrants sont confrontés à des obstacles juridiques et pratiques majeurs pour accéder aux prestations de protection sociale. Ils peuvent se voir refuser l'accès ou avoir un accès limité à la sécurité sociale en raison de leur statut ou de leur nationalité ou en raison de la durée insuffisante de leurs périodes d'emploi et de résidence. En outre, le maintien de leurs avantages acquis et de leurs avantages en cours d'acquisition. Cela est particulièrement important dans le cas des prestations à long terme (invalidité, vieillesse et survivants) où les périodes d'attente peuvent être considérables.

Ce cours se concentrera sur les différentes mesures unilatérales, bilatérales et régionales qui existent pour étendre la protection sociale tant aux travailleurs migrants qu'aux réfugiés et à leurs familles, dans leurs pays de destination et d'origine.

QUI ASSISTE A CETTE FORMATION?

Ce cours s'adresse aux fonctionnaires et aux praticiens qui s'engagent à étendre la protection sociale aux travailleurs migrants et aux réfugiés par des mesures multilatérales, bilatérales et unilatérales.

Plus précisément :

- Les cadres supérieurs, les planificateurs, les conseillers et les professionnels travaillant dans les institutions de sécurité sociale,
- Les planificateurs de politiques et les fonctionnaires des principaux ministères responsables de la migration et/ou de la protection sociale,
- Les représentants des partenaires sociaux impliqués dans la gouvernance des institutions de migration et/ou de sécurité sociale et ;
- Les praticiens et les consultants des agences des Nations Unies.

QUE VAIS-JE POUVOIR FAIRE ?

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Comprendre les enjeux et les opportunités liés à l'extension de la protection sociale aux travailleurs migrants, aux réfugiés et à leurs familles ;
- Analyser le cadre juridique international couvrant les travailleurs migrants et les réfugiés ;
- Analyser les différentes mesures existantes pour étendre la protection sociale aux travailleurs migrants et aux réfugiés (y compris les accords multilatéraux, bilatéraux et les mesures unilatérales dans les pays d'origine et de destination) ;
- Examiner les défis spécifiques auxquels sont confrontés certains groupes pour accéder à la protection sociale (tels que les travailleurs domestiques, les travailleurs migrants temporaires, les migrants irréguliers, les réfugiés) ;
- Explorer et analyser comment étendre la protection sociale aux migrants et aux réfugiés en se basant sur les expériences/les bonnes pratiques des pays et les leçons apprises de divers autres pays.

QUE VAIS-JE APPRENDRE ?

- **Module 1** : Justification de l'extension de la protection sociale aux travailleurs migrants et à leurs familles
- **Module 2** : Le droit des travailleurs migrants à la sécurité sociale et le cadre juridique international
- **Module 3** : Accès à la sécurité sociale par le biais d'accords de sécurité sociale bilatéraux et multilatéraux
- **Module 4** : La protection sociale dans la négociation d'accords bilatéraux en matière d'emploi et de protocoles d'entente
- **Module 5** : Mesures unilatérales étendant la protection sociale aux travailleurs migrants et aux réfugiés (dans les pays d'origine et de destination)
- **Module 6** : Extension de la protection sociale à des groupes spécifiques de travailleurs migrants
- **Module 7** : Extension de la protection sociale aux réfugiés et aux demandeurs d'asile
- **Module 8** : Genre, protection sociale et migration de main d'œuvre.

COMMENT VAIS-JE APPRENDRE ?

Le cours consiste en un certain nombre de 8 modules en ligne proposés par la plateforme en ligne e-Campus du CIF-OIT, à suivre sur une période de six semaines, du 24 octobre au 2 décembre 2023, pour une durée estimée à 60 heures d'apprentissage. Le cours se décompose en trois phases :

- **Apprentissage flexible (asynchrone)** : apprentissage autoguidé en ligne sur le campus électronique, forum de discussion animé par des experts et évaluation tout au long des différentes phases du cours.
- **Apprentissage « en temps réel » (synchrone)** : Des sessions interactives en direct et des présentations vidéo captivantes par des formateurs très expérimentés, associées à des exercices de groupe individuels et collaboratifs, une évaluation par les pairs et des forums techniques en ligne sur l'e-campus.
- **Mission de fin de cours (asynchrone)** : Mission individuelle mettant en application les enseignements acquis pendant le cours.

Les participants qui réussissent toutes les évaluations et le travail final recevront un Certificat de réussite.

POURQUOI DEVRAIS-JE PARTICIPER ?

Le Centre de Turin est connu pour ses outils et méthodologies d'apprentissage innovants.

- Les facilitateurs de cours sont des experts en la matière et des spécialistes ;
- La formation comprend des possibilités d'apprentissage en ligne et avec un tuteur ;
- Les participants échangent des connaissances et des idées sur les bonnes pratiques existantes.
- Ce cours est admissible au [Diplôme du CIFOIT pour les experts et praticiens en matière migrations de main-d'oeuvre](#). Suivez l'Académie sur la migration de main-d'oeuvre, trois cours parmi tous les cours éligibles cours sur une période de cinq ans et terminer un projet de synthèse pour faire partie d'un cadre international de praticiens et d'experts dotés d'un ensemble de compétences reconnues dans le domaine du travail politique migratoire.

QUELLES SONT LES EXIGENCES DE LA FORMATION?

Le matériel didactique et les cours seront proposés en ligne en anglais et en français. Les conditions suivantes sont donc indispensables pour participer à ce cours :

- capacité d'utiliser et d'accéder à un ordinateur avec Internet ;
- connaissance pratique de l'anglais ou du français écrit ;
- disponibilité pour consacrer par semaine entre 5 et 10 heures au cours.

COÛTS ET PAIEMENT

Le coût de la participation est de **980 EUR** et est payable à l'avance par le participant ou son organisation de parrainage.

COMMENT POSTULER ?

Les candidats intéressés doivent s'inscrire en ligne via ce lien :

<https://oarf2.itcilo.org/DST/A9716300/fr>

La sélection sera basée sur les critères suivants :

- Expérience professionnelle avérée dans le domaine concerné ;
- présentation d'une lettre de parrainage pour couvrir la totalité des frais de cours.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **18 octobre 2023**

INFOS

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS
VEUILLEZ CONTACTER**

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme. Miriam Boudraa
Responsable de Programme
migration@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9716300